

Municipalité de Morin-Heights

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le mercredi, 14 décembre 2011, à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Mona Wood et Leigh MacLeod ainsi que Messieurs les conseillers Peter MacLaurin, Jean Dutil, Jean-Pierre Dorais et Claude P. Lemire formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Le Directeur général et secrétaire-trésorier, Yves Desmarais, est présent.

À 19h30, Monsieur le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue au public et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

277.12.11 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le directeur général.

- 3 ADMINISTRATION**
- 3 1 Approbation des procès-verbaux
- 3 2 Finances**
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 3 2 2 État des activités financières au 30 novembre 2011
- 3 2 3 Liste des personnes endettées envers la municipalité
- 3 3 Correspondance**
- 3 4 Personnel**
- 3 4 1 Avis des dépôts des intérêts pécuniaires des élus
- 3 4 2 Nomination des maires suppléants
- 3 5 Résolution**
- 3 5 1 Horaire des séances du Conseil 2012
- 3 5 2 Correction de lot - rue Sunset
- 3 5 3 Contrat d'asphaltage - chemins Alpino et Jackson
- 3 6 Réglementation**
- 3 6 1
- 4 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1 Rapport mensuel du Directeur
- 4 1 2 Rapport - Info - SQ Pays-d'en-Haut
- 4 2 Personnel**
- 4 2 1
- 4 3 Résolution**
- 4 3 1
- 4 4 Réglementation**
- 4 4 1
- 5 TRAVAUX PUBLICS**
- 5 1 Rapport mensuel du Directeur
- 5 2 Personnel**
- 5 2 1 Embauche - journalier

Municipalité de Morin-Heights

- 5 3 **Résolution**
- 5 3 1 Ententes relatives au drainage - lots 3 207 316 et 3 207 317
- 5 3 2 Déneigement - rues des Sous -Bois et Horizon
- 5 3 3 Acceptation provisoire - chemin Lakeshore
- 5 3 4 Municipalisation - chemin des Feux-Follets
- 5 4 **Réglementation**
- 5 4 1
- 6 **ENVIRONNEMENT ET PARCS**
- 6 1 Rapport mensuel du Directeur
- 6 2 **Personnel**
- 6 2 1
- 6 3 **Résolution**
- 6 3 1 Plan stratégique de la MRC des Pays-d'en-Haut
- 7 **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
- 7 1 Rapport mensuel du Directeur
- 7 1 2 Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme
- 7 2 **Personnel**
- 7 3 **Résolution**
- 7 3 1 Dérogation mineure - 309, Village
- 7 3 2 Dérogation mineure - 411, Jackson
- 7 3 3 Toponymie - chemin Hugessen
- 8 **LOISIRS ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ**
- 8 1 1 Rapport mensuel de la Coordinatrice
- 8 1 2 Procès-verbal de la réunion du comité des bénévoles
- 8 2 **Personnel**
- 8 2 1
- 8 3 **Résolution**
- 8 3 1 Loppet Morin-Heights 2012
- 8 3 2 Semaine de ski
- 8 3 3 Programme de patinage artistique
- 9 Affaires nouvelles
- 10 Période de questions
- 11 Levée de l'assemblée

278.12.11 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2011 ont été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

En conséquence, le Directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2011.

279.12.11 BORDEREAU DE DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de novembre 2011 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Le conseil a étudié les listes et :

Municipalité de Morin-Heights

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil approuve les comptes tel que détaillés dans les listes déposées.

Du 1er au 30 novembre 2011

Comptes à payer	225 661,42 \$
Comptes payés d'avance	279 577,96 \$
Total des achats	505 239,38 \$
Paiements directs bancaires du mois	13 253,21 \$
Total des dépenses	518 492.59 \$
Salaires nets	92 422.82 \$
<u>GRAND TOTAL</u>	<u>610 915,41 \$</u>

Monsieur le maire et le Directeur général soient autorisés à faire les paiements.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 30 NOVEMBRE 2011

Le directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières et l'état comparatif au 30 novembre 2011.

280.12.11 LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 1022 du Code municipal, le directeur général dépose au Conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité au 30 novembre 2011;

Considérant que le Conseil a étudié la teneur du dossier;

Considérant qu'un dernier avis de paiement avant le 30 janvier 2012 a été posté aux propriétaires;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce conseil autorise le Directeur général à transmettre tous les dossiers des personnes endettées envers la municipalité pour collection ou dont les comptes pourraient être prescrits à la MRC Les Pays-d'en-Haut pour collection et le cas échéant, pour que les immeubles soient vendus pour défaut de paiement de taxes.

Que le Directeur général soit autorisé à enchérir pour et au nom de la municipalité au moment de la vente pour taxe.

Municipalité de Morin-Heights

CORRESPONDANCE

Le directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois de novembre 2011. Le conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le Directeur général donnera suite à la correspondance.

Correspondance reçue

- 1 FQM - Formation
- 2 FQM - adhésion
- 3 MAMROT - accusé réception - code d'éthique
- 4 Musée de ski des Laurentides - remerciements
- 5 Association des évaluateurs - bulletin
- 6 MRC des Pays-d'en-Haut - Règlement 255-2011
- 7 Écocentre - bilan 2011
- 8 Laurentide re/sources: nouvelle réglementation
- 9 MAMROT - raccordement de la rue des Primeroses
- 10 Musée d'art contemporain: appui
- 11 UMQ: invitation à adhérer
- 12 Citoyenneté et immigration Canada: Prix de multiculturalisme
- 13 FQM: rapport d'activité 2010-2011
- 14 Club de canoe-kayak Viking: remerciements
- 15 Soupe populaire de la Vallée de Saint-Sauveur: invitation
- 16 Municipalité de Mille-Isles: projet de plan d'urbanisme
- 17 L'Ombre-Elle: campagne de financement
- 18 MSSI: réseau d'eau potable de Ski Morin-Heights
- 19 Association historique de Morin-Heights: demande de salle
- 20 MRC des Pays-d'en-Haut: autorisation d'équilibrage
- 21 MRC des Pays-d'en-Haut: entraide automatique
- 22 Élitel: fin des contrats de service
- 23 MRC des Pays-d'en-Haut: Règlement 245-2011 - traitement salarial du préfet
- 24 MRC des Pays-d'en-Haut: Règlement 246 A-2011 modifiant le reg. 246-2011
- 25 Laurentides économiques: bulletin
- 26 Réseau biblio des Laurentides: bulletin

Correspondance envoyée

- A A. Tofan: installation de lampadaire
- B Asphalte Desjardins: travaux d'asphaltage 2011
- C L. Duval: domaine Bois du Ruisseau
- D J. Perreault: entrée, 153, Jackson
- E Lettre SSI - boîtes urgences Knox
- F SQ - lettres - contrat social
- G J. Castonguay - réclamation
- H M. Fournier - chemin Jackson

AVIS DE DÉPÔTS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

Avis est donné par le Directeur général que tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration d'intérêt pécuniaire conformément aux dispositions de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités pour l'année 2011-2012.

Municipalité de Morin-Heights

281.12.11 NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS

Considérant que le Code municipal prévoit la nomination d'un maire suppléant autorisé à agir pour la municipalité en cas d'absence du Maire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil nomme les conseillers suivants, maire suppléant, pour une période de trois mois chacun :

Date	Nom
1 ^{er} janvier – 31 mars 2011	Leigh MacLeod
1 ^{er} avril – 30 juin 2011	Jean Dutil
1 ^{er} juillet – 30 septembre 2011	Jean-Pierre Dorais
1 ^{er} octobre – 31 décembre 2011	Claude P. Lemire

Que ce conseil autorise que les paiements trimestriels des honoraires de pro-maire soient déboursés une fois l'an, vers le 15 décembre.

282.12.11 HORAIRE DES SÉANCES DU CONSEIL 2012

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et résolu unanimement par tous les conseillers:

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui se tiendront le mercredi et qui débuteront à 19h30 :

11 janvier	8 février
14 mars	11 avril
9 mai	13 juin
11 juillet	8 août
12 septembre	10 octobre
14 novembre	12 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

283.12.11 CORRECTION DE LOT - RUE SUNSET

Considérant le plan de cadastre d'une partie de la rue Sunset préparé par Roch Labelle, arpenteur géomètre, enregistré sous ses minutes 11,368;

Considérant qu'il s'agit d'une correction requise suite à la réforme cadastrale;

Municipalité de Morin-Heights

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil entérine la décision du directeur général de signer pour et au nom de la municipalité, le nouveau plan de cadastre qui est joint à la présente pour en faire partie intégrante.

284.12.11 CONTRAT D'ASPHALTAGE - CHEMINS ALPINO, CAMPBELL ET JACKSON

Considérant le conseil a délégué le Directeur général l'autorisation d'octroyer le contrat pour des travaux d'asphaltage avant l'hiver sur les chemins Alpino, Campbell et Jackson par la résolution 253.11.11;

Considérant que la municipalité a reçu les offres suivantes:

Entrepreneur	Prix Taxes incl.
Asphalte Desjardins	74 087,93 \$
Guy Desjardins	87 762,12 \$
Asphalte Bélanger	96 012,00 \$
Sintra	98 795,76 \$
ABC Rive Nord	99 999,99 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil entérine la décision du Directeur général à l'effet d'octroyer le contrat pour les travaux d'asphaltage sur les chemins Alpino, Campbell et Jackson au plus bas soumissionnaire conforme, Asphalte Desjardins au prix de 74 087,93 \$, taxes incluses.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DES PREMIERS RÉPONDANTS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de novembre 2011, la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

RAPPORT - INFO - SQ PAYS-D'EN-HAUT

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport - Info - SQ Pays-d'en-Haut de la Sûreté du Québec pour le mois d'octobre 2011.

Municipalité de Morin-Heights

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de novembre ainsi que la liste de gestion des appels journaliers et de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

285.12.11 EMBAUCHE - JOURNALIER

Considérant que le Service des travaux publics nécessite les services d'un journalier temporaire pour la saison hivernale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil entérine l'embauche de monsieur Francis Hamel au poste temporaire de journalier à compter du 13 décembre 2011 pour une période maximale de 24 semaines selon les termes et conditions prévues à la convention collective en vigueur.

286.12.11 ENTENTES RELATIVES AU DRAINAGE - LOTS 3 207 316 ET 3 207 317

Considérant qu'une entente est intervenue entre la municipalité et les propriétaires des immeubles 142 et 148, Jackson afin d'assurer l'écoulement des eaux pluviales;

Considérant que les deux projets d'entente sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise la conclusion de ces ententes avec les propriétaires du 142 et 148, chemin Jackson et que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité.

Que les honoraires professionnels des arpenteurs et du notaire soient assumés par la municipalité.

Monsieur le maire quitte l'assemblée, il est 19h46 et monsieur le conseiller Claude P. Lemire préside l'assemblée.

Monsieur Watchorn déclare être un employé de la compagnie 9129-6558 Québec Inc. David Riddell excavation et transports. Afin d'éviter toute apparence de conflits d'intérêt, monsieur Watchorn n'a pas participé aux discussions en comité plénier ni aux décisions relatives au prochains dossiers.

287.12.11 DÉNEIGEMENT - RUES DES SOUS-BOIS ET HORIZON

Considérant que les chemins des Sous-Bois et Horizon ont été construits selon les normes de construction des infrastructures et que ces rues seront cédées à la municipalité au début de l'année 2012;

Municipalité de Morin-Heights

Considérant que le promoteur s'est engagé à déposer à la municipalité une garantie financière pour les corrections à l'asphaltage qui seront faites au printemps;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise l'intégration des rues des Sous-Bois et Horizon à la route de déneigement du contrat avec la compagnie 9129-6558 Québec Inc. David Riddell excavation et transports, selon les termes du contrat en vigueur.

Que ce conseil autorise l'acquisition des lots 4 519 682 et 4 519 702 qui composent les rues à titre gratuit de les Stations de la Vallée de Saint-Sauveur Inc. et l'intégration de ces dernières au réseau routier municipale.

Que le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer les documents afférents.

288.12.11 ACCEPTATION PROVISOIRE - CHEMIN LAKESHORE

Considérant que les travaux ont été réalisés par la compagnie 9129-6558 Quebec Inc., David Riddell excavation et transports dans le cadre de la résolution 197.09.11;

Considérant la recommandation d'acceptation de l'ouvrage signé par le Directeur du service des travaux publics, monsieur Alain Bérubé, ing ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil approuve l'acceptation provisoire des travaux et autorise le paiement moins la retenue contractuelle payable lors de l'acceptation finale de l'ouvrage le 14 décembre 2012.

Que ce Conseil autorise le remplacement de la retenue par un cautionnement de garantie du même montant pour la même période.

Monsieur le maire est de retour et préside l'assemblée, il est 19h54.

289.12.11 MUNICIPALISATION - CHEMIN DES FEUX-FOLLETS

Considérant que les travaux de construction de la continuité de la rue des Feux-Follets réalisés par le promoteur Jean Lasalle;

Considérant que l'ingénieur au dossier, Équipe Laurence, experts-conseil, confirme que ces travaux ont été réalisés conformément aux plans et devis, les normes municipales et les règles de l'art;

Considérant qu'il y a lieu d'intégrer cette partie de rue au réseau municipal;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Municipalité de Morin-Heights

Que ce conseil autorise l'acquisition à titre gratuit des lots 4 709 124, 4 709 125, 4 709 126 et le 3 735 813, qui composent la continuité de la rue des Feux-Follets.

Que le conseil autorise le Maire et le Directeur général à signer pour et au nom de la municipalité, les contrats notariés avec les deux compagnies, propriétaires de ces lots, 3 870 707 Canada Inc. et 6 537 391 Canada Inc.

Que ce conseil autorise en conséquence, le déneigement de cette rue dès maintenant.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

Le directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport du Directeur du Service de l'environnement et des parcs et le rapport sur les débits hebdomadaire des réseaux d'eau potable pour le mois de novembre.

290.12.11 PLAN STRATÉGIQUE DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Considérant que la MRC des Pays-d'en-Haut a rendu public son énoncé de vision stratégique 2011-2020;

Considérant que cet énoncé stratégique revoit l'ensemble des activités culturelles économiques environnementales et sociales dans une perspective de développement durable;

Considérant que cet énoncé stratégique a fait l'objet de consultation publique;

Considérant que la municipalité de Morin-Heights adhère aux orientations proposées;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accuse réception de l'énoncé stratégique 2011-2020.

Que la municipalité adhère aux orientations qui sont proposées.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME

Le directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport du Directeur du Service d'urbanisme pour le mois de novembre 2011.

291.12.11 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le Directeur général présente le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 22 novembre 2011.

Municipalité de Morin-Heights

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accepte le procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2011 et fait sienne des recommandations qu'il contient.

292.12.11 DÉROGATION MINEURE - 309, VILLAGE

- Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée de consultation relative à la dérogation mineure à 20h00.
- Le président de l'assemblée invite le Directeur général à lire la proposition et à expliquer la teneur de la dérogation demandée;
- Le président de l'assemblée invite les personnes intéressées qui ont été dûment convoquées à cette assemblée par avis public daté du 21 novembre 2011 à intervenir dans ce dossier;

Considérant que le conseil a reçu une demande de dérogation mineure visant à modifier une disposition du règlement lotissement 417 afin de subdiviser le lot en deux sur le lot 3 736 889, cadastre du Québec;

Considérant que la demande vise la propriété située au 309, chemin du Village, dans la zone 7;

Considérant que cette demande a été étudiée par le Comité consultatif d'urbanisme qui recommande au Conseil l'approbation de la dérogation par la résolution 51.11.11;

Considérant que conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les personnes intéressées ont été invitées par avis public à se faire entendre en séance de consultation ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil accorde la dérogation mineure, telle que présentée par le demandeur, soit de réduire de 50m à 40,7m, la largeur moyenne minimale d'un lot non desservi situé à l'intérieur d'un couloir riverain, le tout tel qu'indiqué au plan de lotissement de l'arpenteur-géomètre Robert Lessard, minutes L-7303.

293.12.11 DÉROGATION MINEURE - 411, JACKSON

- Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée de consultation relative à la dérogation mineure à 20h04.
- Le président de l'assemblée invite le Directeur général à lire la proposition et à expliquer la teneur de la dérogation demandée;
- Le président de l'assemblée invite les personnes intéressées qui ont été dûment convoquées à cette assemblée par avis public daté du 21 novembre 2011 à intervenir dans ce dossier;

Municipalité de Morin-Heights

Considérant que le conseil a reçu une demande de dérogation mineure visant à modifier deux dispositions du règlement de zonage 416 afin de légaliser l'implantation d'un bâtiment construit entre 1958 et 1970 et légaliser l'empiètement d'un perron dans la marge de recul avant sur le lot 4 687 722, cadastre du Québec;

Considérant que la demande vise la propriété située au 411, chemin Jackson, dans la zone 23;

Considérant que cette demande a été étudiée par le Comité consultatif d'urbanisme qui recommande au Conseil l'approbation de la dérogation par la résolution 50.11.11;

Considérant que conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les personnes intéressées ont été invitées par avis public à se faire entendre en séance de consultation ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil accorde la dérogation mineure, telle que présentée par le demandeur, soit de réduire la marge de recul avant de 7,5 m à 4,58 m pour le bâtiment existant seulement et augmenter l'empiètement dans la marge de recul avant de 1,5m à 4,71 m pour le perron existant seulement, le tout tel qu'indiqué au plan de lotissement de l'arpenteur-géomètre Nathalie Garneau, minutes 0667.

294.12.11 TOPONYMIE - CHEMIN HUGESSEN

Considérant la problématique de numéros civiques et de noms de rue dans le secteur du Lac-Anne sur le territoire des municipalités de Mille-Isles, Wentworth et Morin-Heights depuis des années;

Considérant qu'il existe une résidence située à Morin-Heights (180, chemin du Lac-Anne) dont l'accès se fait uniquement via les rues Mister Joe et Hugessen sur le territoire de la municipalité de Wentworth;

Considérant que ce dossier a été étudiée par le Comité consultatif d'urbanisme qui recommande au Conseil l'approbation de l'odonyme par la résolution 52.11.11;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que l'odonyme "Hugessen" soit approuvé et soumis à la Commission de toponymie du Québec pour approbation, le tout tel que montré au plan déposé.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DU SERVICE DES LOISIRS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, le rapport mensuel de la Directrice du Service des loisirs ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois de novembre 2011 en vertu de la délégation de compétence.

Municipalité de Morin-Heights

295.12.11 LOPPET MORIN-HEIGHTS 2012

Considérant que la Municipalité est l'hôte du Loppet Viking qui aura lieu le 26 février prochain;

Considérant que 500 skieurs participeront à cet événement;

Considérant qu'il y a lieu que le Conseil approuve la logistique entourant cet événement;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil demande au Ministère des transports l'autorisation d'enneiger et de fermer sporadiquement la route 329 afin de permettre le passage des skieurs vis-à-vis la traverse du Corridor aérobique et vis-à-vis la rue Allen entre 10h30 et 15h00;

Que le Conseil autorise la fermeture sporadique et l'enneigement des rues Bennett et Rockcliff pour la traverse du Corridor aérobique et le chemin du Lac Écho pour la traverse de la piste Triangle;

Que le Conseil autorise le stationnement sur les rues Campbell, Mountain View et Glen, le 26 février 2012;

Que le Conseil avise l'assureur que la Municipalité utilisera le terrain de l'école primaire Morin-Heights ainsi que les terrains privés situés en bordure de l'école et que pour cette journée, plus de 125 bénévoles encadreront les skieurs.

296.12.11 SEMAINE DE SKI

Considérant que la municipalité offre à tous les ans aux jeunes de la municipalité des billets de remontés à Ski Morin-Heights à prix réduits durant le congé scolaire, du 5 au 11 mars 2012;

Considérant le rapport déposé par la Directrice du service des loisirs en date du 8^{er} décembre 2011;

Considérant que les crédits sont prévus au budget;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil approuve la vente des billets réduits.

Âge	Prix d'achat - Taux pour groupes*	Prix de revente
Enfant- 5 et moins	12,25 \$	10 \$
Étudiants 6 à 20 ans	19,31 \$	18 \$
Adultes 17 +	24,35 \$	25 \$
Aînés (60+)	19,31 \$	20 \$

Municipalité de Morin-Heights

297.12.11 PROGRAMME DE PATINAGE ARTISTIQUE

Considérant le rapport déposé par la Directrice du Service des loisirs daté du 6 décembre 2011;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil approuve le programme autofinancé de patinage artistique selon le rapport de la Coordonnatrice du Service des loisirs, annexée à la présente pour en faire partie intégrante;

Que ce conseil autorise le Directeur général à signer une entente au montant maximum de 940 \$ avec Madame Stéphanie Morissette.

298.12.11 FÉLICITATIONS - FÊTE DES BÉNÉVOLES

Considérant que le 5 à 7 de reconnaissance des bénévoles a été un franc succès;

Il est unanimement résolu:

Que ce conseil félicite les bénévoles pour leur implication dans la communauté et remercie Catherine Maillé et Karyne Bergeron pour leur travail et la réussite de cet événement.

AFFAIRES NOUVELLES

PÉRODE DE QUESTIONS

Le Conseil répond aux questions du public.

299.12.11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisée;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod que la séance soit levée à 20h29.

*J'ai approuvé toutes et chacune
des résolutions contenues à ce
procès-verbal*

Timothy Watchorn
Maire

Yves Desmarais
Directeur général –
Secrétaire-trésorier

Onze personnes ont assisté à l'assemblée.